



COMMUNIQUE DE PRESSE

06 mai 2020

Terrasses : Paris La Défense annule les redevances d'occupation du domaine public pour les commerçants jusqu'au 30 juin 2020.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire et en soutien aux commerçants du quartier, Paris La Défense a décidé d'annuler les redevances d'occupation du domaine public. Objectifs : soutenir les acteurs du territoire et favoriser la reprise de l'économie locale.

Pour Marie-Célie Guillaume, Directrice Générale de Paris La Défense, « Dans cette situation sans précédent, nous avons souhaité aider les commerçants et favoriser la reprise de l'activité dans le quartier. Cette mesure représente un effort économique majeur de la part de l'établissement, alors que nos recettes d'exploitation sont elles-mêmes fortement impactées par le confinement et l'annulation des événements. »

PARIS LA DEFENSE C'EST :

- Paris La Défense classé **4^e** quartier d'affaires au monde, au baromètre d'attractivité des quartiers d'affaires EY-ULI 2017
- **180 000** salariés
- **42 000** habitants
- **45 000** étudiants
- **3,7 M** de m² de bureaux dans plus de 125 immeubles dont **35 000 m²** d'espaces de coworking
- **500 entreprises** dont 41% d'origine étrangère, et 15 entreprises du Fortune 500,
- Un territoire de 564 ha dont **31 ha d'espace piéton** avec 73 œuvres d'art de renom.

CONTACTS PRESSE

Agence Treize Cent Treize
Service de presse

Aurélie CARON - 06 22 43 45 63

Alain N'DONG - 06 60 67 39 92

Presse_ParisLaDefense@treizecenttreize.fr